

Arrêté n° 183 CM du 15 février 2018 portant nomination de M. Cédric Ponsonnet en qualité de directeur des ressources marines et minières

(NOR : DRM1800111AC)

Paru in extenso au journal officiel n°16 N du 23/02/2018 à la page 3898 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 23/02/2018

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre du développement des ressources primaires, des affaires foncières, de la valorisation du domaine et des mines,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 1914 CM du 25 novembre 2011 portant création et organisation de la direction des ressources marines et minières ;
Vu l'arrêté n° 182 CM du 15 février 2018 portant fin de fonctions de Mme Hinano Teanotagoa en qualité de directrice des ressources marines et minières ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 14 février 2018,

Arrête :

Article 1er

M. Cédric Ponsonnet est nommé en qualité de directeur des ressources marines et minières à compter du 26 février 2018.

Art. 2

Le ministre du développement des ressources primaires, des affaires foncières, de la valorisation du domaine et des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 15 février 2018.

Par le Président de la Polynésie française :
Edouard FRITCH.

Le ministre du développement
des ressources primaires,
des affaires foncières,
de la valorisation du domaine
et des mines,
Tearii ALPHA.